

ETUDE DES RETOMBEES ECONOMIQUES DES TPG, 2^E PARTIE

Période : Janvier 1998 – juillet 1998
Mandant : Transports Publics Genevois
Responsable(s) : Gabrielle Antille
Collaborateur(s) : Yan Rosa

Description du projet et principaux résultats :

Le but de cette analyse est d'évaluer les impacts des dépenses des TPG (salaires, achats de biens et services, investissements) sur l'économie genevoise et plus particulièrement sur la valeur ajoutée et sur les emplois. Il en ressort que la valeur ajoutée initiale des TPG telle qu'elle apparaît dans leur comptabilité est multipliée par 3 si on tient compte des effets directs et indirects qu'elle engendre, alors que les emplois sont multipliés par 1,6. La suite de l'analyse permet de faire apparaître que 20% des subventions allouées aux TPG sont couvertes par des recettes fiscales directes et indirectes.

Publications : G, Antille, Y. Rosa, *Evaluation des retombées économiques des TPG*, Rapport final à l'attention du Conseil de Direction des TPG, LEA, Université de Genève, septembre 1998.